



Veurey, le 8 juin 2006

Monsieur Henri-Pierre GUILBERT
Président Directeur Général

LA PRESSE DU SUD-EST

Objet : Elections Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel PSE et AGI

Monsieur,

Par la présente, nous vous demandons officiellement d'organiser, dans les délais légaux, les élections professionnelles DP et CE pour les sociétés PSE et AGI.

Pour cela, vous voudrez bien nous envoyer, le moment venu, les protocoles d'accords correspondants.

Nous vous rappelons que, pour PSE, les élections doivent avoir lieu début septembre 2006, et pour AGI début octobre 2006.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Daniel CAPPADORO
Secrétaire Général
FILPAC-CGT Dauphiné Libéré

Copie : AFFICHAGE